



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL 2013

Comité :

- **Présents** : André, Yann, Robert, Gaspard, Maud, Amalie, Eva, Arun, Naya.
- **Absents** : Eloise, Radhika.

Délégués de volées : plusieurs délégués de volée sont présents.

Membres :

32 membres de l'AEMG sont présents.

Ordre du Jour :

1. Mot de bienvenue
2. Aprobation du PV de l'AG du 28.09.2012
3. Objet 01 – Conflits d'intérêts des enseignants (présenté par Gaspard Aebischer)
4. Objet 02 – Modifications des statuts
5. Objet 03 – Initiative populaire fédérale « Davantage de places de formation en médecine humaine »
6. Objet 04 – Communication entre l'AEMG et ses membres
7. Objet 05 – Gala
8. Objet 06 – Remerciements
9. Objet 07 - Divers

DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 12H15

1. MOT DE BIENVENUE

Le Président accueille les membres présents et leur soumet l'ordre du jour, qui est accepté.

Débute l'assemblée générale, à 12h15

2. APPROBATION DU PV DE L'AG DU 28.09.2012

L'approbation du PV de l'AG du 28.09.2012 est soumise à l'AG.
Le PV est accepté à 38 voix pour, 3 absentions.



2. OBJET 01 – CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ENSEIGNANTS (PRÉSENTATION PAR GASPARD AEBISCHER)

Gaspard AEBISCHER étant absent, c'est *Aurélio RESTELLINI* qui présente l'objet 01.

Résumé de la présentation

Enjeux

Il rappelle qu'aux Etats-Unis, la recherche biomédicale est principalement financée par les firmes pharmaceutiques, la Suisse ne faisant pas exception à la règle. Il en va de même pour la formation médicale continue, soutenue par les entreprises pharmaceutiques.

Conséquences

Dans la recherche biomédicale, peuvent apparaître des biais de résultats, de publications ; l'orientation du champ de recherche peut se faire selon des objets financiers.

Pour la formation médicale, les études ont démontré que les dépenses en matière de médicaments sont influencée par le marketing industriel.

Les conflits d'intérêts

Surviennent principalement par manque d'information et d'éducation des étudiants et médecins sur les conflits d'intérêts qui les entourent : les études ont démontrés qu'une gratification offerte à un politicien est inappropriée, alors qu'elle est mieux acceptée par la proportion de participant lorsque le cadeau est offert à eux-mêmes.

Si des mesures de prévention existent pour la formation continue, il n'en est rien pour la formation pré-graduée.

Formation prégraduée

La formation prégraduée en la matière est donc essentielle. Des exemples de formation visant à améliorer la formation médicale dans le domaine des conflits d'intérêts existent ; une université américaine a proposé qu'à chaque fois qu'un cours est proposé, que l'enseignant en question indique quels sont ses conflits d'intérêts. Les premières études sur l'efficacité de ces mesures tendent à confirmer leur utilité.



Proposition

La proposition soumise au vote de l'AG est la suivante : Lancer une initiative visant à rendre systématique la déclaration des conflits d'intérêts lors des cours, des séminaires et des APP donnés dans la Faculté de Médecine.

Il s'agirait d'une initiative a objectif éducatif, afin de sensibiliser les étudiants sur la problématique grâce à un rappel fréquent des enjeux industriels qui les entourent. Il ne s'agit pas d'exclure les enseignants qui déclarent de tels conflits, mais permettront une vision critique de la formation médicale.

Questions - réponses

Cela ne risque-t-il pas de décrédibiliser les enseignants ?

Non, il s'agit d'instaurer cela de façon progressive en appuyant bien sur le fait qu'il s'agit d'une démarche s'inscrivant dans un but éducatif et critique de la démarche médicale.

Comment proposer cette initiative ? Faudrait-il passer par la swimsa ?

Passera d'abord par la comité de l'enseignement. L'AEMG proposerait de mettre en place d'abord cette initiative à Genève, avant de pouvoir l'appliquer au niveau national.

Soumission de l'initiative au vote

La question suivante est soumise au vote de l'AG : « ***Acceptons-nous de soutenir cette initiative sur les conflits d'intérêts ?*** »

Acceptation à l'unanimité, sauf une abstention



3. OBJET 02 – MODIFICATIONS DES STATUTS

André présente les modifications des statuts, puis soumet au vote les points suivants :

- « **Acceptez-vous de voter l'ensemble des modifications des statuts en bloc ?** »

Acceptation à l'unanimité, sauf 1 absence.

- « **Acceptez-vous l'ensemble des modifications des statuts sus-mentionnées ?** »

Acceptation à l'unanimité, sauf 1 absence

Les modifications des statuts seront apportées, et seront mises dans le document, disponible sur les réseaux officiels de l'AEMG.

4. OBJET 03 – INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE « DAVANTAGE DE PLACES DE FORMATION EN MÉDECINE HUMAINE »

Hadrien KOMAROMI présente l'initiative populaire intitulée « **Davantage de places de formation en médecine humaine** ».

L'Assemblée débat des tenants et aboutissants de l'initiative.

Le point suivant est soumis au vote de l'Assemblée : « **Acceptez-vous de soutenir moralement l'initiative populaire fédérale pour « Davantage de places de formation en médecine humaine » ?** »

Accepté à l'unanimité, 4 absences

5. OBJET 04 – COMMUNICATION ENTRE L'AEMG ET SES MEMBRES

André présente les doléances liées à l'envoi massif de mail.

Dorénavant, un mail hebdomadaire sera envoyé afin d'éviter de surcharger les étudiants avec les courriels. Par ailleurs, l'écran situé devant la B400 pourra être utilisé afin de présenter les événements ayant lieu, au jour le jour.

Finalement, un groupe de réflexion sera mis en place avec les intéressés, à la fin de l'AG.



6. OBJET 05 - GALA

Robert présente le bilan de la soirée de Gala du 1^{er} décembre.

Pour rappel, il s'agissait d'un projet mis en place par le comité 2011-2012 et certains autres étudiants afin de célébrer les finaux des 6^{ème} année. Le projet devait réunir 1'000 personnes, autour d'une soirée organisée comme suit :

- 1^{ère} partie : apéritif professeur / étudiants
- 2^{ème} partie : repas professeur / étudiants
- 3^{ème} partie : soirée dansante au CMU

Déroulement de l'organisation financière

Le budget prévisionnel tablait sur un total de 60'400 CHF, avec une prévision de déficit à hauteur de 2'000 à 6'000 CHF, pris en charge par la Faculté.

A 10 jours du Gala, le nombre d'entrées vendues indiquent un déficit estimé à 38'000 CHF.

Un plan d'urgence est mis en place, avec un nouveau budget, n'épongeons pas la totalité du déficit, qui s'élèverait à 17'000 CHF.

Il est finalement décidé qu'un Gala de moindre qualité ne serait pas organisé, qu'un déficit de plus de 6'000 CHF n'est pas acceptable, et que compter sur une vente d'entrée sur place trop risqué.

Discussion

Une discussion avec les membres de l'AG se met en place, afin de discuter des facteurs de déficit ; le Comité indique que le projet est sauvegardé et pourrait être relancé sous une autre forme pour la volée actuelle des 6^{ème}.

7. OBJET 06 - REMERCIEMENTS

L'AEMG remercie les membres de l'Association ayant particulièrement participé aux activités, d'une façon où d'une autre.

Pour les Events

Drinks Team : Patrick STANCU, Ayhan SAHIN, Charlotte EHRENSPERGER, Laura BERGE



Déco Team : Camille SPRING

Vestiaire Team : Vincent ZABLOZ, Mathilde SCHMID

Sécu Team : Yaniick ARLETTAZ, Yann L'HUILLIER, André JULLERAT

Promotion/Billeterie Team : Constantinos PERDIKIS, Sara SCHUKRAFT

Pour les Activités

Un apéro responsables-Activités sera organisé, les intéressés recevront un mail à cet effet.

Pour les AFFAC

Maud remercie les délégués de volée. Une surprise les attendra.

Pour l'International

Un grand merci aux responsables.

8. OBJET 07 - DIVERS

Aucun objet n'est à discuter

L'Assemblée Générale du 25 avril 2013 est levée à 13h20.

Pour l'AEMG :

André Juillerat, secrétaire